

<b>2022 DASES/DDCT 39</b> : Subventions (222.140 euros) et conventions à douze associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits.	
Subventions et conventions à des associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits.	<b>Fonctionnement</b>
	Montant du Financement : 12000 € en reconduction
Bénéficiaire : Equipe Saint-Vincent Permanence Oberkampf 139 rue Oberkampf 75011 Paris	

**PRÉSENTATION DE L'ORGANISME:**

■ **Situation juridique :**

**Statut juridique du bénéficiaire :** association loi 1901

**Date de déclaration à la Préfecture :** dépôt des derniers statuts le 03/02/2014

**Composition du bureau/CA 14/04/2021) :**

**Présidente : Mme Elbieta CHEGARAY**  
**Vice Présidente : Patricia BRAULT**  
Trésorière : Mme Françoise MINELLE  
Secrétaire : Mme Brigitte DEBERNARDI

**Objet statutaire :**

*L'association « a pour but d'agir avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresse matérielle, physique ou morale, et ce dans le respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte. Elle agit en accord avec la Fédération Française des Équipes Saint-Vincent », dont elle est membre, reconnue d'utilité publique depuis 1935.*

1\* **Activités principales de l'organisme :**

L'association « Équipe Saint Vincent Permanence Oberkampf Paris », fondée en 1998, a pour objectif d'agir localement en faveur des personnes qui vivent des situations d'exclusion sociale. Elle est rattachée au mouvement associatif Saint-Vincent de Paul. Au sein de sa permanence, située au 139, rue Oberkampf, l'association assure une activité de domiciliation administrative des personnes en situation de précarité et sans domicile stable. Dans ce cadre, elle assure également une mission d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement vers la réinsertion professionnelle.

2\* **Situation financière de l'organisme de l'année 2020 :**

Bilan : 41 287.22 € dont 39 752 soit 96.3 % de trésorerie.

Compte de résultat : Les produits s'élèvent à 44 334,28 dont 72 % de subvention € dont 49.5748.25 % de subventions.

Les charges s'élèvent à 41 502,58 dont 30 730 € de charges de personnel, soit 74 %.  
Les comptes annuels présentent un excédent de 2 831,70 €.

## 1\* **Présentation du projet visé par la demande de financement :**

### **Public :**

L'action s'adresse aux hommes sans domicile stable, de 25 à 60 ans En particulier des migrants bénéficiant du droit d'asile

### **Descriptif du projet :**

L'association a pour principales activités :

- la domiciliation administrative ;
- l'aide aux démarches administratives (pour la réalisation des dossiers d'ouverture de droits notamment) ;
- la réinsertion sociale et professionnelle, dans le cadre d'une convention avec Pôle Emploi (aide à la recherche d'emploi et de formation, rédaction de CV, préparation aux entretiens d'embauche, etc.).
- Public : être de sexe masculin, âgé de 25 à 65 ans, envoyé par un organisme social, être en situation régulière, autorisé à travailler sur le territoire français et percevoir le RSA ou autres prestations sociales, à Paris intra muros. Ne pas être ni sous tutelle, ni sous curatelle.
- La plupart des domiciliés sont envoyés par la PSA Bastille, celle-ci assure le "suivi social" pour ceux qui sont sans emploi. Nos accueillis peuvent nous être envoyés par l'intermédiaire d'assistantes sociales ou par d'autres associations de proximité.

Dans le cadre de la convention signée avec Pôle Emploi, la médiatrice sociale de l'association a la possibilité de procéder aux premières étapes de recherche d'emploi en effectuant les mises en relations sur les offres proposées par l'organisme.

L'association indique qu'en raison d'une baisse des subventions, une participation annuelle des accueillis à hauteur de 20 € est désormais demandée, dans la mesure où leurs ressources le permettent.

### **■ Projet pour 2022:**

#### 1- Objectif :

L'association souhaite poursuivre l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de précarité avec comme objectif de favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans un contexte d'augmentation croissante des demandes. Ainsi que la mise en place de l'informatisation de l'accueil et des dossiers des accueillis.

#### 2 - Modalités et moyens de mise en œuvre (moyens humains [ETP + bénévoles], locaux, etc.) :

La permanence de l'association est située 139, rue Oberkampf (11<sup>ème</sup>), dans un local d'environ 100 m2, loué au bailleur social Paris Habitat.

Elle est ouverte les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 toute l'année, même lors des vacances scolaires.

L'équipe est composée de :

- une salariée à plein temps (embauchée depuis 2001 en tant qu'adulte relais), habilitée par Pôle Emploi et assurant un rôle de médiatrice sociale : c'est elle qui réalise les entretiens individuels, le suivi social et les démarches d'accompagnement vers l'emploi ;
- une femme de ménage à temps partiel ;
- 15 membres actifs de l'association, qui se répartissent en cinq sous-équipes, assurant chacune un jour ou deux de permanence d'ouverture par semaine (trois bénévoles mobilisés par ouverture). Pour 2020, le travail bénévole a été évalué à 2.4 ETP. Il se concentre sur les activités liées à la domiciliation (tri du courrier, distribution, etc.) et l'aide aux démarches administratives courantes/simples, ainsi que la vie associative.

3 - Nombre de bénéficiaires : jusqu'à 798 domiciliations gérées en 2021

Dont 20 % de grands précaires (pour 762 en 2020)

■ **Budget prévisionnel 2022 du projet transmis par l'organisme :**

- **Montant sollicité auprès de la ville de Paris : 12 000 €** (soit un taux de participation au projet de 26.5 % des dépenses (hors contributions volontaires))

<b>DEPENSES de fonctionnement</b>	<b>Montants</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montants</b>
Achats (matériel et équipements, etc.)	2900 €	Ville de Paris (DASES)	12 000 €
		Autres subventions DDTEFP	20 000€
		ressources propres	11 800 €
Services extérieures (charges locatives, télécommunication, etc.)	11 100 €	Produits de gestion courante	700 €
Charges de personnel	31 000 €	Produits exceptionnels et financiers	700 €
Autres charges de gestion courante	200		
<b>S/TOTAL</b>	<b>45 200 €</b>	<b>S/TOTAL</b>	<b>45 200 €</b>
Contributions volontaires	50 000€	Contributions volontaires	50 000€
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 200 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 200 €</b>

**Proposition de financement pour 2022 : attribution de 12 000 €** (reconduction de la subvention allouée en 2021), soit un taux de participation au projet de 26.5 % des dépenses hors contributions volontaires.

■ **Antériorité du financement :**

L'association est soutenue par la Ville de Paris depuis 2000. Depuis 2013, la subvention annuelle de fonctionnement s'élève à 12 000 €.